



# Concours de dessin 2020-2021

## Règlement

Le concours est ouvert aux établissements participant au prix Bulles d'Oc organisé par l'ARDEP LR.

Le dessin lauréat servira d'illustration à l'affiche du prix l'année suivante.

Les candidats en classe de 4ème, 3ème, 2de, s'inscrivent au CDI auprès du professeur documentaliste de leur établissement.

Chaque candidat remettra un seul dessin.

Le dessin de **format portrait (minimum A4, maximum A3)** devra être une œuvre de création, sans l'aide de logiciels numériques.

Chaque dessin devra être scanné en **format JPEG** par le CDI et envoyé à l'adresse suivante :

**bullesdoc@gmail.com**

Date limite d'envoi : **le 15 mai 2021**

Le lauréat sera récompensé d'un chèque cadeau (Cultura ou Fnac) de 30 euros, et le CDI de son établissement se verra offrir un chèque de 30 euros pour l'achat de bandes dessinées.